



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Ressources Humaines et des Moyens
Bureau de la logistique et du courrier

RECUEIL SPÉCIAL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° 73 du 21 août 2020

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, à l'accueil de la préfecture (site Saint-Aubin), en sous-préfecture ainsi que sur le site internet de la préfecture www.maine-et-loire.pref.gouv.fr rubrique Publications.

Pour accéder aux annexes non publiées, il convient de contacter le service sous lequel l'acte a été publié.

CERTIFICAT D’AFFICHAGE ET DE DIFFUSION

Le Préfet de Maine-et-Loire certifie que :

Le sommaire du recueil spécial des actes administratifs de la préfecture du 21 août 2020 a été affiché ce jour ; le texte intégral a été mis en ligne ce jour sur le site internet de la préfecture : www.maine-et-loire.pref.gouv.fr.

A Angers, le 21 août 2020
Pour le Préfet et par délégation,
Pour la directrice,



Laurence BOISARD

Le contenu du recueil peut être consulté, conformément au sommaire, à l'accueil de la préfecture (site Saint-Aubin), en sous-préfecture ainsi que sur le site internet de la préfecture www.maine-et-loire.pref.gouv.fr rubrique Publications.

Pour accéder aux annexes non publiées, il convient de contacter le service sous lequel l'acte a été publié.

RAA spécial N° 73 du 21 août 2020

SOMMAIRE

I - ARRÊTÉS

PRÉFECTURE

Direction de la réglementation et des collectivités locales

- Arrêté DRCL-BRE n°2020-76 du 13 août 2020 retirant l'agrément à un établissement chargé des stages de sensibilisation à la sécurité routière

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

- Arrêté DIDD-BCI n°2020-26 du 18 août 2020 actualisant la composition de la commission de réforme – comité médical

DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES, DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION, DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI

- Arrêté DIRECCTE UD49-SCT n°2020-11 du 19 août 2020 actualisant la liste des conseillers du salarié – renouvellement triennal

- Arrêté DIRECCTE PDL n°2020-494 du 13 août 2020 actualisant la composition du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP)

II - AUTRES

Néant

I - ARRÊTÉS

D'UN ÉTABLISSEMENT CHARGÉ **Arrêté DRCL-BRE n° 2020 - 76**
Retrait d'une autorisation d'animer des stages de sensibilisation à la sécurité routière

Le préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le Code de la route, notamment son article L. 213-1 ;

Vu l'arrêté du 26 juin 2012 modifié fixant les conditions d'exploitation des établissements chargés d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière ;

Vu l'arrêté préfectoral DRCL-BRE-2020-17 du 18 février 2020 autorisant Monsieur Anthony BOCOGNANO à exploiter, sous le numéro R 20 049 0001 0, l'établissement chargé d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière dénommé "STAGE PERMIS FRANCE", dont le siège social se situe 11 bis, rue Saint Ferréol à MARSEILLE ;

Vu ma lettre du 19 mai 2020, adressée à Monsieur Anthony BOCOGNANO, réceptionnée le 28 mai 2020, l'informant du projet de retrait de l'agrément relatif à son établissement et lui demandant de faire valoir ses observations sous 8 jours ;

Considérant les explications de Monsieur Anthony BOCOGNANO, reçues par mail, le 3 juin 2020 ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

A R R E T E

Article 1^{er} – L'arrêté préfectoral précité autorisant Monsieur Anthony BOCOGNANO à exploiter, sous le numéro R 20 049 0001 0, l'établissement chargé d'animer les stages de sensibilisation à la sécurité routière dénommé "STAGE PERMIS FRANCE" est abrogé.

Article 2 – La présente décision est enregistrée dans le registre national de l'enseignement de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière.

Article 3 – Conformément à l'article R. 421-1 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet

- d'un recours gracieux auprès de mes services,
- d'un recours hiérarchique auprès du ministre chargé de la sécurité routière – Délégation à la sécurité et à la circulation routière,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la date de notification du présent courrier.

Article 4 – La secrétaire générale de la préfecture est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture et copie sera adressée au directeur départemental des territoires et à monsieur Anthony BOCOgnANO.

ANGERS, le 13 AOÛT 2020

Pour le préfet et par délégation
le directeur de la réglementation
et des collectivités locales


Régis DUFÉRNEZ



**PRÉFET
DE MAINE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
de la cohésion sociale**

Arrêté N° D:DD-BCI 2020/026

Médecins membres comité médical /commission de réforme

Le préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

Vu la loi n° 83-634 du 1er juillet 1983 modifiée portant statut général des fonctionnaires.

Vu le décret 86-442 du 14 Mars 1986 modifié, relatif à la désignation des médecins agréés à l'organisation des comités médicaux et des commissions de réforme aux conditions d'aptitude physique pour l'admission aux emplois publics et au régime de congés de maladie des fonctionnaires.

Vu le décret du Président de la République du 7 mai 2019 portant nomination de Monsieur René BIDAL en qualité de Préfet de Maine-et-Loire.

Vu l'arrêté DIDD/BCI n° 2020-018 du 6 juillet 2020 portant désignation des médecins agréés.

Sur proposition du directeur général de l'Agence Régionale de la Santé.

A R R E T E

ARTICLE 1er : Les médecins dont les noms figurent sur la liste jointe en annexe au présent arrêté sont désignés comme membres du comité médical et de la commission de réforme jusqu'au 1^{er} avril 2023, sous réserve du respect du 2^{ème} alinéa de l'article 1^{er} du décret n° 86-442 du 14 mars 1986 susvisé .

ARTICLE 2 : Les arrêtés n° 2011-161 du 11 avril 2011, n° 2013092-0003 du 02 avril 2013, n° 2013240-0005 du 28 août 2013, n°2014-35-0042 du 15 mai 2014 et n° 2017-0017 du 19 mai 2017 portant désignation des membres du comité médical départemental et de la commission de réforme sont abrogés.

ARTICLE 3 : La Secrétaire Générale de la Préfecture et le Directeur Départemental de la Cohésion Sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Maine et Loire.

Angers, le 18 août 2020

Pour le Préfet et par délégation,
la Secrétaire Générale de la Préfecture

Magali DAVERTON

LE COMITE MEDICAL DEPARTEMENTAL

PRATICIENS DE MEDECINE GENERALE

Membres titulaires :

Monsieur le Docteur KALFON Patrick
14 Rue Champboisseau – 49150 BAUGE EN ANJOU

Monsieur le Docteur COULIS Thierry
15 Avenue de la Chesnaie – 49130 LES PONTS DE CE

Monsieur JACOB-DUVERNET Pierre
8 Place du Champ de Foire – 49700 DOUE EN ANJOU

Monsieur le Docteur SCHAUPP Thierry
4 Rue Pasteur – VIHIERS 49310 LYS HAUT LAYON

MEDECINS SPECIALISTES

CANCEROLOGIE

Membres titulaires :

Monsieur le Docteur DELVA Rémy
ICO Paul Papin -15 Rue André Bocquel – 49055 ANGERS
CEDEX 02

Monsieur le Docteur RARO Pedro
ICO Paul Papin -15 Rue André Bocquel – 49055 ANGERS
CEDEX 02

Monsieur le Docteur PAILLOCHER Nicolas
CAPS Pôle de consultation Tassigny
140 Avenue du Maréchal De Lattre de Tassigny – 49000
ANGERS

CARDIOLOGIE

Membre titulaire :

Monsieur le Docteur FRABOULET Jean-Yves
2 Rue Desjardins – 49100 ANGERS

PSYCHIATRIE

Membres titulaires:

Madame le Docteur QUINTARD-RATOUR Mireille
CESAME - 49130 STE GEMMES SUR LOIRE

Monsieur le Docteur FARRAI Ahmed
CESAME - 49130 STE GEMMES SUR LOIRE

Membre suppléant:

Monsieur le Docteur FLOCH Loïc
CESAME - 49130 STE GEMMES SUR LOIRE

REPARATION CORPORELLE

Membre titulaire :

Monsieur le Docteur LEMARIE Jean
48 Bd Dautel – 49800 TRELAZE

CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE

Membre suppléant :

Monsieur le Docteur TALHA Abdelhafid
C.H.U D'ANGERS – 49933 ANGERS CEDEX 9

MEDECINE DE PREVENTION

Membre titulaire :

Madame le Docteur DROUET D'AUBIGNY Frédérique
41 Rue du Quinconce – 49100 ANGERS

LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE REFORME DES AGENTS HOSPITALIERS

Membres titulaires :

Monsieur le Docteur KALFON Patrick
14 Rue Champboisseau – 49150 BAUGE EN ANJOU

Monsieur le Docteur COULIS Thierry
15 Avenue de la Chesnaie – 49130 LES PONTS DE CE

Monsieur JACOB-DUVERNET Pierre
8 Place du Champ de Foire – 49700 DOUE EN ANJOU

Monsieur le Docteur SCHAUPP Thierry
4 Rue Pasteur – VIHIERS 49310 LYS HAUT LAYON

LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE REFORME DES AGENTS DE L'ETAT

Membres titulaires :

Monsieur le Docteur KALFON Patrick
14 Rue Champboisseau – 49150 BAUGE EN ANJOU

Monsieur le Docteur COULIS Thierry
15 Avenue de la Chesnaie – 49130 LES PONTS DE CE

Monsieur JACOB-DUVERNET Pierre
8 Place du Champ de Foire – 49700 DOUE EN ANJOU

Monsieur le Docteur SCHAUPP Thierry
4 Rue Pasteur – VIHIERS 49310 LYS HAUT LAYON

LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE REFORME DES AGENTS TERRITORIAUX

Membres titulaires :

Monsieur le Docteur KALFON Patrick
14 Rue Champboisseau – 49150 BAUGE EN ANJOU

Monsieur le Docteur COULIS Thierry
15 Avenue de la Chesnaie – 49130 LES PONTS DE CE

Monsieur JACOB-DUVERNET Pierre
8 Place du Champ de Foire – 49700 DOUE EN ANJOU

Monsieur le Docteur SCHAUPP Thierry
4 Rue Pasteur – VIHIERS 49310 LYS HAUT LAYON

SUPPLEANTS POUR LES COMMISSIONS DE REFORME

MEDECINS SPECIALISTES

CARDIOLOGIE

Monsieur le Docteur FRABOULET Jean-Yves
2 Rue Desjardins – 49100 ANGERS

PSYCHIATRIE

Monsieur le Docteur FLOCH Loïc
CESAME - 49130 STE GEMMES SUR LOIRE

Madame le Docteur QUINTARD-RATOUR Mireille
CESAME - 49130 STE GEMMES SUR LOIRE

Monsieur le Docteur FARRAI Ahmed
CESAME - 49130 STE GEMMES SUR LOIRE

REPARATION CORPORELLE

Monsieur le Docteur LEMARIE Jean
48 Bd Dautel – 49800 TRELAZE

CHIRURGIE ORTHOPEDIQUE

Monsieur le Docteur TALHA Abdelhafid
C.H.U D'ANGERS – 49933 ANGERS CEDEX 9

MEDECINE DE PREVENTION

Madame le Docteur DROUET D'AUBIGNY Frédérique
41 Rue du Quinconce – 49100 ANGERS
(sauf pour la commission de réforme des agents territoriaux)



Arrêté N°11/2020/SCT

Arrêté portant sur le renouvellement triennal de la liste des conseillers du salarié

Le Préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'honneur,
Officier de l'Ordre National du Mérite,

- Vu** les articles L 1232-7, L 1237-12, D 1232-4, D 1232-5 et D 1232-6 du code du travail,
- Vu** les ordonnances n° 2020-306 du 25 mars 2020, n°2020-427 du 15 avril 2020, n° 2020-560 du 13 mai 2020, prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire,
- Vu** l'arrêté préfectoral SG/MPCC n°2019-103 du 11 juin 2019 portant délégation de signature de Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire à Monsieur le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi par la région Pays de la Loire,
- Vu** l'arrêté n°2019/DIRECCTE/SG/UD49/26 du 12 juin 2019 portant subdélégation de signature de Monsieur le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de la région Pays de la Loire à Madame MARIE-PIERRE DURAND, directrice du travail, responsable de l'unité départementale de Maine-et-Loire,
- Vu** l'arrêté préfectoral du 30 mars 2017 établissant la liste des conseillers habilités à assister sur leur demande les salariés lors de l'entretien préalable au licenciement et lors du (ou des) entretien (s) préalable(s) à la rupture conventionnelle du contrat de travail en l'absence d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise,
- Vu** l'arrêté préfectoral modificatif du 8 janvier 2019 modifiant la liste des conseillers du salarié en cours de mandat pour divers changements de situation personnelle ou professionnelle,

Considérant que la liste des conseillers des salariés établie par arrêté en date du 30 mars 2017, modifiée par arrêté le 8 janvier 2020, voyait son terme échoir en date du 10 avril 2020,

Considérant que la procédure de révision de la liste des conseillers du salarié a vu son déroulement interrompu exceptionnellement par la mise en œuvre de l'état d'urgence sanitaire,

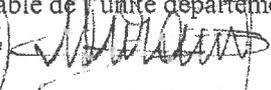
Considérant que l'ordonnance du 25 mars 2020 prévoit que tout acte qui aurait dû être accompli pendant la période comprise entre le 12 mars 2020 et le 23 juin 2020 inclus sera réputé avoir été fait à temps s'il a été effectué dans un délai qui ne peut excéder, à compter de la fin de cette période, le délai légalement imparti pour agir, dans la limite de deux mois, soit le 23 août 2020.

ARRETE

- ARTICLE 1^{er} : Au terme de la période triennale d'application de l'arrêté du 24 mars 2014, prolongée jusqu'au 23 août 2020 la nouvelle liste des conseillers du salarié est établie conformément à l'annexe jointe à compter du 24 août 2020.
- ARTICLE 2 : Les conseillers désignés à l'article 1^{er} du présent arrêté sont habilités à assister les salariés, sur leur demande, lors de l'entretien préalable au licenciement et lors du (ou des) entretiens(s) préalable(s) à la rupture conventionnelle du contrat de travail, en l'absence d'institutions représentatives du personnel dans l'entreprise.
- ARTICLE 3 : La durée du mandat des conseillers du salarié désignés à l'article 1^{er} du présent arrêté est fixée à 3 ans.
- ARTICLE 4 : Leur mission s'exerce exclusivement en Maine-et-Loire et ouvre droit, conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, au remboursement des frais de déplacement qu'elle occasionne dans ce département.
- ARTICLE 5 : La liste établie à l'article 1^{er} sera tenue à la disposition des salariés concernés dans chaque section d'inspection du travail de l'unité départementale de Maine-et-Loire de la DIRECCTE et dans chaque mairie du département de Maine-et-Loire.
- ARTICLE 6 : Ces dispositions prendront effet à compter du 24 août 2020, date à laquelle l'arrêté du 24 mars 2014 sera abrogé.
- ARTICLE 7 : La responsable de l'unité départementale de Maine-et-Loire de la DIRECCTE est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Maine-et-Loire.

Fait à ANGERS, le 19 août 2020

Pour le préfet
et par délégation,
Pré-DIRECCTE et par délégation
la responsable de l'unité départementale



Marie-Pierre DURAND



Voies de recours:

La présente décision est susceptible d'être contestée dans un délai de 2 mois après sa notification en exerçant :

- soit un recours gracieux auprès de Monsieur le Préfet de Maine-et-Loire,
- soit un recours hiérarchique devant Madame la Ministre du Travail, Direction générale du travail, Bureau RT1, 39-43 Quai André Citroën, 75902 PARIS Cedex 15
- soit un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de NANTES, 6 allée de l'Île Gloriette, 44041 NANTES CEDEX 01

« la juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr »

**Liste des conseillers du salarié – Département de Maine-et-Loire
en vigueur à compter du 24 août 2020 (annexe à l'arrêté du 19 août 2020)**

SYNDICAT	NOM	PROFESSION	ADRESSE	TELEPHONE
CFDT	BRULAY Jean-Marie	Technicien Logistique	80, rue Blaise Pascal 49000 ANGERS	06.13.05.59.71
	CHARRIER Christophe	Agent de sécurité	83, route d'Angers 49124 ST BARTHELEMY D'ANJOU	06.16.36.51.28
	CHEVET Gilbert	Retraité Chimie	129, rue des Amandiers 49260 MONTREUIL- BELLAY	06.16.65.17.23
	COLAISSEAU Josiane	Retraitee Métallurgie	1, square de Mézières 49300 CHOLET	06.83.02.05.08
	CONAN Jean-François	Retraité du Bâtiment	3 R Victor Dauphin 49130 LES PONTS DE CE	06.22.75.66.32
	DUVAL Cyril	Magasinier Cariste	8, rue du Trésor 49380 NOTRE DAME D'ALLENCON	06.33.67.18.29
	FERTRE Gilles	Opérateur Régleur	5, Impasse du Pré aux Grilles 49160 LONGUE JUMELLES	06.14.27.35.68
	FORGERIT Cindy	Conseiller Financier	18 C, Avenue du Grésillé 49000 ANGERS	06.62.12.17.82
	GASTINEAU Anna	Demandeur d'Emploi	3, rue de la Fontaine 49220 THORIGNE D'ANJOU	02.41.95.82.78
	GUICHET Nelly	Aide Soignante	Les bureaux 49570 MONTJEAN SUR LOIRE	06.73.75.63.30
	GUYON Pierre	Expert-comptable	La Vigne – 13 Chemin St Nicolas ST FLORENT LE VIEIL 49410 MAUGES-SUR- LOIRE	06.66.28.09.56
	JEANNEAU Mathieu	Animateur Sécurité	4, Cour des Varennes 49770 LA MEIGNANNE	06.25.05.55.94
	LAVAURE DE GRAFANAUD Alain	Docteur en communication hyperfréquence	6, rue de la Vienne 49280 LA SEGUINIÈRE	06.84.44.99.58
	LECUIT Joël	Intervenant Social	11, rue Thérèse 49100 ANGERS	06.74.49.49.67
	LEGENDRE Jean-Pierre	Ouvrier d'usine	13 route de Jumelles 49160 LONGUE	06.07.01.76.21
	LUCAS Marie-Andrée	Travailleuse Sociale Assistante Sociale	14, rue des Coteaux 49400 SAUMUR	06.86.46.72.71
LUSSON Alain	Agent de sécurité	4 Venelle des Mineurs La Haie Longue 49190 SAINT AUBIN DE LUIGNE	06.13.47.43.81	
MARTIN Gilles	Pré-Retraité	27, rue de la Chevalerie 49800 TRELAZE	06.20.12.35.54	

	MAYET Stéphane	Gérant de Secteur	18, Place Marcel Vigne 49000 ANGERS	06.65.72.79.72
	MENARD Patrick	Retraité	150, Bd de Strasbourg 49300 CHOLET	06.48.24.65.27
	MEYLAN Pierre	Retraité	8, square de l'Avier 49140 SOUCELLES	06.23.82.40.58
	MILLASSEAU Maritza	Opératrice Approvisionnementneuse	74, rue d'Anjou 49160 ST PHILBERT DU PEUPLE	06.46.46.66.46
	MOTARD Didier	Retraité	37, rue Jean-François Millet 49300 CHOLET	06.32.02.45.20
	NAVET Jacky	Vendeur	3, rue de la Licorne 49000 ANGERS	06.49.12.01.39
	NICOLAS Paul	Référent Comptabilité et Budget	Rue de Villeneuve 49160 SAINT MARTIN DE LA PLACE	02.41.47.77.54
	RENAUD Claudine	Retraîtée	6, rue de la Pièce Longue 49500 SEGRE	06.41.77.77.67
	SOURISSE Jean- Claude	Monteur câbleur	5, allée des Bruyères 49140 SOUCELLES	06.12.15.83.74 02.41.32.32.91
	TESSIER Sébastien	Vendeur	146, Chemin du Haut Rocher, 49125 TIERCE	06.74.94.21.22
	THOMAS Sandra	Technicien chimiste	9, rue Bernard Palissy 49000 ANGERS	06.51.95.73.27
	UNG Kim-Chheng	Conseillère de Vente	4, rue du Colonel Léon Faye, 49100 ANGERS	06.49.19.68.26
CFE-CGC	ABBASSI Leïla	Conseillère clientèle	49100 ANGERS	06.95.41.80.22
	BOUCHET Arnaud	Chargé d'études assurance	49250 BEAUFORT-EN- ANJOU	06.64.97.90.60
	DELERABLE Jackie	Retraité de l'industrie	49240 AVRILLE	06.61.86.81.66
	DIOP Magatte	Juriste	49000 ANGERS	06.31.13.60.24
	DJOU MOI Hadidja	Secrétaire	49000 ANGERS	06.67.17.92.67
	FERNANDEZ Pascal	Délégué commercial	49080 BOUCHEMAINE	06.88.23.98.75 07.83.94.75.74
	HAMAR Jean-Yves	Formateur clientèle	49400 SAUMUR	06.16.87.26.77
	PIRON Yves	Inspecteur animation commerciale	49520 BOURG L'EVEQUE	06.73.54.94.82 06.80.25.25.85
	PLASSAIS Michel	Retraité	95 C, rue Victor Hugo 49100 ANGERS	02.41.60.04.44
CFTC	ALLET David	Technicien de maintenance	5 rue des Rosiers 49330 MARGINE	06.42.64.12.82
	ANGENIARD Jean- François	Ouvrier en métallurgie	5 bis rue du Fourneau 49750 BEAULIEU-SUR- LAYON	07.69.64.61.10
	BINET Bérenger	Cadre informatique	29 route de Brissac 49610 MURS ERIGNE	07.82.25.82.42
	CEBOLA Pedro	Ouvrier logistique	4 rue Traversière 49290 CHALONNES-SUR- LOIRE	06.68.50.97.96
	CORNOU Christian	Conducteur/receveur	18 F Avenue du Grésillé 49000 ANGERS	06.61.76.71.43
	DAVID Jean-Noël	Agent logistique	1 rue des Boulaies 49110 St Pierre Montlimart MONTREVAULT S/EVRE	07.83.77.71.24

	DUBARRY Jean-Pierre	Boucher	26 rue de la Lime 49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES	06.03.63.05.32
	FOURNIER Frédéric	Directeur RH	9 square Jacques Prévert 49610 MURS-ERIGNE	06.50.37.68.21
	GALLEE Michel	Retraité VRP multcartes	8 Chemin de la Bretonnerie MELAY 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU	06.80.60.34.07
	GASNEAU Christelle	Aide médico psychologique	2 Chemin des Lauriers "Méat" 49700 ST GEORGES-SUR-LAYON	06.60.71.66.51
	GENDRON Michel	Chauffeur-routier	12 rue du Général Blanche 49290 CHALONNES-SUR-LOIRE	06.24.90.64.54
	GODICHEAU Philippe	Sans emploi	7 rue d'Anjou 49120 LA JUMELLIERE	06.19.80.35.31
	HERSAN Dominique	Agent de laboratoire	1102 La Bertiniere 49110 LA SALLE ET CHAPELLE AUBRY	06.70.86.67.41 02.44 09.10.85
	LARDEUX Mickael	Technicien qualité sécurité et environnement	7 rue du Stade St Gemmes d'Andigné 49500 SEGRE EN ANJOU BLEU	07.87.91.01.55
	ROCHE Stanislas	Chauffeur bus urbain	50 rue des Vignes 49190 ROCHEFORT-SUR-LOIRE	06.77.21.69.75
	TUAL Yannick	Retraité	Cité du Bourg la Croix Les Bananiers 49000 ANGERS	06.64.86.86.91
	VAN STECKELMAN Estelle	Aide médico-psychologique	12 place du Monument 49390 Vernoil le Fourrier	06.63.16.64.78
	VIGNERON Benoit	Responsable logistique	4 rue de L'Oratoire Chaintre 49400 SAUMUR	06.60.76.60.13
CGT	AMBROISE Joël	Retraité (peinture)	P-N 50 Les Petits Souvenets 49160 BLOU	06.36.73.90.61
	AUVINET Patrice	Employé de distribution	Lieu dit la Grande Moissardière Marigné 49330 LES HAUTS D'ANJOU	06.78.95.21.71
	CHARNAUD Estelle	Responsable de résidence	2 square Mongazon 49000 ANGERS	06.18.90.93.97
	CHESNE Sébastien	Afficheur Haut	28 Rue du Pressoir 49370 ST CLEMENT DE LA PLACE	06.20.31.32.33
	DAUDERGNIER Dominique	Coordinateur sécurité environnement	44 Route de Longué 49160 ST PHILBERT-DU-PEUPLE	06.81.43.56.95
	DE WINTER Gérard	Retraité (assurances)	20 F Rue Dupetit-Thouars 49000 ANGERS	06.74.41.68.73

	GUYON Daniel	Retraité	11 rue des Rocages 37500 ST GERMAIN S/VIENNE	06.62.87.33.84
	HUET Patrick	Opérateur abattage- découpe	66 Avenue du Cadran LE LOUROUX-BECONNAIS 49370 VAL D'ERDRE AUXENCE	06.15.33.23.86
	LELOUP-COTTIN Catherine	Secrétaire-comptable	81 Rue Alphonse Darmaillacq 49300 CHOLET	02.41.62.01.89
	LIZE Didier	SNCF	10 ter Rue Secrétaire 49130 LES PONTS-DE-CE	06.72.55.77.81
	MAISONNAVE Fabrice	Technicien incendie	8 Route de Cheffes 49460 SOULAIRE-ET- BOURG	06.32.89.93.41
	MARGUEREZ Gérald	Retraité	34 avenue Martin Luther King 49240 AVRILLE	06.74.92.74.25
	MAURILLE Thibaud	Opérateur posté	10 l'Echo 49120 CHEMILLE	06.31.88.70.75
	MORIN Olivier	Agent routier	11 rue des Trois Cocardes 49680 VIVY	06.52.11.16.27
	OMARI Karine	Auxiliaire de vie	768 Les Coulées 49390 MOULIHERNE	07.62.61.67.52
	PEDURANT Kévin	Agent de production	7 allée des Alouettes 49300 CHOLET	02.41.62.01.89
	POIRIER Brigitte	Aide-soignante	7 square de la Dube 49130 LES PONTS DE CE	06.26.89.61.38
	PUAUD Fabien	Gardien de société	5 rue Jean-Philippe Rameau 49340 TREMENTINES	06.99.41.15.59
	SERRANO Grégoire	Informatique	24 Rue Nationale PELLOUAILLES-LES-VIGNES 49112 VERRIERES-EN- ANJOU	07.83.46.03.70
	VANOFF Denis	Assistant en station- service	8 allée des Cerisiers 49800 TRELAZE	06.35.25.70.12
	ZOLLA Bertrand	Agent de protection intérimaire	68 rue du Pressoir 49400 SAUMUR	06.84.86.39.87
CSN	AUVINET Hubert	Commercial VRP/ Retraité	4, rue des Ferblantiers 49300 CHOLET	06.31.43.20.19
	CHEVAL Jocelyne	VRP multimarques	1 La Barre 49660 TORFOU	06.65.59.95.58
	GUIBRET Philippe	Retraité VRP Multicartes	5 bis rue des Granges 49460 FENEU	06.09.72.26.33
FO	CABARET Nicolas	Menuisier	2 Rue du Chapeau 49400 SAUMUR	02.41.25.49.60 02.41.03.97.80
	DESSABLES Bernard	Retraité	23 Rue Georges Guynemer 49000 ANGERS	02.41.25.49.60
	EPIE Eric	Technicien de maintenance industrielle	Rue de la Charronnerie La Courgetterie 49480 VERRIERES EN ANJOU	02.41.25.49.60
	FRIKACH Radouane	Gestionnaire conseil expert	1H, rue Albert Camus 49800 TRELAZE	02.41.25.49.60

	LARDEUX Cyril	Technicien	8,Clos de La Roche FAYE D'ANJOU 49380 BELLEVIGNE-EN-LAYON	02.41.25.49.60
	LE BRONEC Claire	Responsable achats	24 bis rue du Champ de Besse 49350 LES ROSIERS S/LOIRE	02.41.79.41.11
	MARTIN Loïc	Ouvrier pressiste	4 Rue de la Clairière LA CHAPELLE-ROUSSELIN 49120 CHEMILLE-EN-ANJOU	02.41.25.49.60 02.41.62.06.03
	MARTINEAU Amélie	Conseiller à l'emploi	37 rue du Vieux Moulin 79700 SAINT AUBIN DE BAUBIGNE	02.41.25.49.60 02.4162.06.03
	SINTAS Eric	Conseiller de vente	9 avenue du Commandant Mesnard 49240 AVRILLE	02.41.25.49.60
	TESSE Dominique	Référent plonge (restauration)	Le Racicot 49330 MIRE	02.41.25.49.60
	THOMAIN Amaël	Magasinier cariste	La Dindonnière VERN D'ANJOU 49220 ERDRE-EN-ANJOU	02.41.25.49.60 02.44.28.52.42
	XAVIER Noël	Vitrier	64 Boulevard Gaston Birgé 49100 ANGERS	02.41.25.49.60
SUD SOLIDAIRES 49	BERTON Xavier	Bibliothécaire (Fonction publique territoriale)	26 rue Roger de la Grandière 49100 ANGERS	02.41.25.49.60
	COUDON Denise	Technicienne méthodes	3 avenue Georges Bizet 49300 CHOLET	06.07.90.02.30
	DAUPHIN Mathieu	Technicien d'hydrométrie	27 rue principale 49140 MARCE	06.65.74.31.86
	DELIEN Laurent	Demandeur d'emploi	6 chemin des Arts 49170 LA POSSONNIERE	06.77.19.18.98
	DESGRE Hervé	Technicien télécom	17 rue du Port Martin 49800 BRAIN SUR L'AUTHION	06.81.88.43.42
	GASTINEAU Rémi	Retraité (la Poste)	9 rue François Launay 49130 LES PONTS DE CE	06.47.79.11.23
	JEMMA PAOLINO Candice	Technicienne support	Les Rogueries 49140 LUE EN BAUGEOIS	06.79.31.48.65
UNSA	CAILLEAU Nicolas	Chargé de formation/chargé de mission	13 boulevard d'Arbrissel 49000 ANGERS	06.64.34.02.21
	GENDRIX Loïc	Service funéraire	119 avenue Pierre Mendès France 49240 AVRILLE	06.36.47.58.78
	GIRODIN Luc	Conseiller mobilité	8 rue de Belfort 49100 ANGERS	06.84.27.03.28
	LAURENT Marc	Retraité (VRP)	32 rue de Soulangier 49700 DOUE EN ANJOU	06.09.18.37.78
	PART Stéphane	Retraité	10 Parc de Germalain 49080 BOUCHEMAINE	06.08.21.45.49
NON SYNDIQUES	BIGEARD Stéphane	Ingénieur gestion de projets	6, allée de la Grande Chesnaye SAINT PIERRE-	06.88.41.43.90

			MONTLIMART 49110 MONTREVAULT- SUR-EVRE	
	DELETRE Jean- Claude	Retraité	29, rue des Landes 49070 SAINT LAMBERT- LA-POThERIE	02.41.77.54.05
	FERRIER Jacques	Retraité	5, rue de Tivoli - Le Plessis 49300 CHOLET	06.75.37.70.80

ARRETE N° 2020/DIRECCTE/ 494

**portant modification de la composition du comité régional de l'emploi,
de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP)**

Le préfet de la région Pays de la Loire
Chevalier de la légion d'honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code du travail ;

VU la loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale et notamment ses articles 24 et 25 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

VU le décret n° 2014-1055 du 16 septembre 2014 relatif aux missions, à la composition et au fonctionnement du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) ;

VU l'arrêté n° 2019/DIRECCTE/6 du 22 janvier 2019 portant modification de la composition du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) ;

VU l'arrêté n° 2019/DIRECCTE/391 du 16 juillet 2019 portant modification de la composition du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) ;

VU l'arrêté n° 2019/DIRECCTE/547 du 9 octobre 2019 portant modification de la composition du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) ;

VU l'arrêté n° 2020/DIRECCTE/38 du 11 février 2020 portant modification de la composition du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) ;

VU l'arrêté n° 2020/DIRECCTE/48 du 03 mars 2020 portant modification de la composition du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) ;

VU l'arrêté n° 2020/DIRECCTE/420 du 23 juillet 2020 portant modification de la composition du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP) ;

Sur proposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE) ;

ARRÊTE

ARTICLE 1

La composition du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP), est modifiée comme suit :

- Deux représentants au titre de la DRAAF Pays de la Loire
Titulaire M. Philippe NENON Suppléant M. Martial LOIRET
- Deux représentants au titre de Transitions Pro
Titulaire M. Fabrice LEGENDRE Suppléant M. Laurent GAMBER
- Deux représentants au titre de l'UDES Pays de la Loire
Titulaire M. Michel CLEZIO Suppléant M. Eric LUCAS
- Deux représentants au titre de l'ONISEP Pays de la Loire
Titulaire M. Patrice HERZECKE Suppléant Mme Madeleine AMELINEAU
- Deux représentants au titre l'Union régionale CFE-CGC des Pays de la Loire
Titulaire M. Laurent DELOISON Suppléant M. Sylvain FRELOT

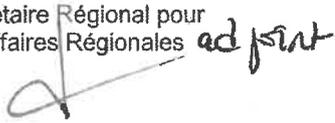
ARTICLE 2

Les autres dispositions de l'arrêté susvisé restent inchangées.

ARTICLE 3

Le secrétaire régional pour les affaires régionales et le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Pays de la Loire et des préfectures de chaque département de la région.

Fait à Nantes, le 13 AOUT 2020

Le Secrétaire Régional pour
les Affaires Régionales *ad joint*

Ghislain DERIANO

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de NANTES qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au greffe de cette juridiction dans le délai de deux mois à compter de la notification de la présente décision.

Un recours gracieux peut également être exercé, durant le délai de recours contentieux, auprès de mes services.

Ce recours gracieux interrompt le délai de recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de l'intervention de ma réponse.

En application de l'article R.421-2 du code de justice administrative, « sauf disposition législative ou réglementaire contraire, dans les cas où le silence gardé par l'autorité administrative sur une demande vaut décision de rejet, l'intéressé dispose, pour former un recours, d'un délai de deux mois à compter de la date à laquelle est née une décision implicite de rejet. Toutefois, lorsqu'une décision explicite de rejet intervient avant l'expiration de cette période, elle fait à nouveau courir le délai de recours ».